



INFO MAIRIE

Mairie de Neufmoutiers-en-Brie

N° 02/2017

FEVRIER

21/02/2017

- **BB Bouquine**
25/02/2017 à 9h30 et
10h30 – Bibliothèque
- Plus d'enregistrement
de **Carte D'identité**
A partir du 28/02/2017
- **Concours de Belote**
04/03/2017 à 19h30
C.A.C
- **Authentik Pizza**
- **Elections 2017**
Présidentielles et
Législatives
- **Commémoration du**
Cessez-le-Feu
19/03/2017 à 9h15
- **Nouveaux horaires**
des permanences
téléphoniques du
secrétariat de mairie
- **Inscription Ecole**
- **SIETOM**
Composteur
- **Festi'Val Bréon**
du 23/04/2017
au 21/05/16
Parc du CMPA

Bébés Bouquine



Pour les enfants de 0 à 3 ans

Le 25 Février 2017, BB Bouquine à la Bibliothèque
à 9 h 30 et à 10 h 30 ou à 10h selon inscription.
Voir panneau lumineux semaine 08.



A compter du 28 février 2017, la mairie de
Neufmoutiers ne pourra plus enregistrer les
demandes de carte d'identité. Voir les communes
qui délivrent les passeports sur notre site
internet www.neufmoutiers-en-brie.fr

Rubrique : Vie pratique/ demande de passeport et CNI

CONCOURS DE BELOTE



Samedi 4 mars 2017, concours de
belote simple à 19h30 au C.A.C
(Salle Alain Peyrefitte)
Tarif : 8.00 € par joueur
Renseignement : Robert RICHARD
01.64.07.84.56

AUTHENTIK PIZZA



Sans aucune consultation avec la mairie, le commerce itinérant de pizzas n'était plus au rendez-vous le mercredi soir.
 Mais pas d'inquiétude d'autres pizzas seront préparées à Neufmoutiers.

RAPPEL ! ELECTIONS 2017

Elections Présidentielles	1 ^{er} tour	Dimanche 23 avril
	2 ^{ème} tour	Dimanche 7 mai
Elections Législatives	1 ^{er} tour	Dimanche 11 juin
	2 ^{ème} tour	Dimanche 18 juin



Dimanche 19 mars 2017

Commemoration du Cessez-le-Feu en Algérie.
 Départ de la Mairie à 9 h 15.

MAIRIE



Nouveaux horaires des permanences téléphoniques du secrétariat de Mairie.

	Matin	Après-midi
Lundi	9 h 00 - 12 h 00	14 h 00 - 16 h 00
Mardi	9 h 00 - 12 h 00	14 h 00 - 18 h 00
Mercredi	9 h 00 - 12 h 00	14 h 00 - 18 h 00
Jeudi	9 h 00 - 12 h 00	14 h 00 - 16 h 00
Vendredi	9 h 00 - 12 h 00	14 h 00 - 17 h 00
Samedi	9 h 00 - 12 h 00	



INSCRIPTION A L'ÉCOLE

Les enfants ayant 3 ans dans l'année civile peuvent être accueillis à l'école maternelle à la rentrée scolaire.

Pour une inscription, vous devez vous présenter à la mairie, muni :

- 1 - du livret de famille
- 2 - d'un justificatif de résidence à NEUFMOUTIERS.

Vous devez ensuite vous présenter à l'école muni :

- 1 - de la fiche d'inscription délivrée par la mairie
- 2 - un justificatif du médecin traitant attestant que l'enfant a bien eu les vaccinations obligatoires pour son âge (et cela pour tous les enfants)
- 3 - éventuellement d'un certificat de radiation que le directeur de l'ancienne école vous aura remis (n'est nécessaire lorsque l'enfant était précédemment scolarisé)
- 4 - d'un certificat médical d'aptitude à la vie scolaire (n'est utile que pour les enfants nouvellement scolarisés)

L'admission de votre enfant pourra alors être effectuée par le directeur.

Pour une inscription à la rentrée scolaire en septembre, vous pouvez inscrire votre enfant dès le mois de Février.

Le Sietom relance sa campagne de sensibilisation « compostage domestique » pour le printemps 2017.



SYNDICAT INTER-MUNICIPAL D'ÉNERGIE ET DE MAINTIENS DES SERVICES COMMUNAUX DE LA RÉGION DE NEUFMOUTIERS

COMPOSTER, C'EST GRATUIT ET ENRICHISSANT



Le SIETOM vous invite à diminuer le volume de votre poubelle d'ordures ménagères en privilégiant le retour au sol de la matière organique.

Avec un composteur en bois ou en tas, transformons nos déchets organiques^(*) en engrais naturel pour notre jardin et nos plantes d'intérieur.

Les modalités :

- Acquisition gratuite d'un composteur par an (limitée à 2 par foyer),
- Avoir un jardin,
- S'inscrire sur www.sietom77.com,
- Retirer son composteur lors d'une session organisée au siège du SIETOM ou sur une commune partenaire,
- Suivre l'initiation obligatoire assurée par un maître composteur au moment du retrait.



Le Festi'Val Bréon 2017

Du 23 avril au 21 mai 2017, le parc du Château du C.M.P.A. de Neufmoutiers-en-Brie accueillera le prochain festival !

Pour sa 6^{ème} édition, le Festi'Val Bréon, organisé par la **Communauté de Communes du Val Briard (*)**, accueille sous son chapiteau un florilège de spectacles.

L'occasion de découvrir ou redécouvrir l'espace magnifique du C.M.P.A. qui sera alors habité de musique, de théâtre et de danse pendant un mois. Un temps aussi de rencontre avec les jeunes résidents du centre médical qui auront l'opportunité d'utiliser le chapiteau, de profiter des spectacles et d'apprécier la vie foisonnante qui règne durant tout le mois du festival.

Au programme de cette 6^{ème} édition : Hip-hop, Cirque, Chanson, Théâtre... Un choix très varié toujours tourné vers la découverte, la qualité et le plaisir !

Le programme complet sera distribué prochainement dans votre boîte à lettres.

Tout-public - Sur réservation.

Renseignements au 01.64.51.33.24 ou sur valbreon.fr

() Au 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes du Val Bréon devient Val Briard*

Soirée spéciale pour les habitants de Neufmoutiers et le C.M.P.A.

Un spectacle sera offert aux habitants de la commune et au personnel du C.M.P.A. le **mardi 25 avril prochain** sous le chapiteau du festival à partir de 19h30.

Chacun apporte son panier pique-nique à partager en toute convivialité.

Le repas sera suivi vers 21h du concert de « Sparky and the Clouds », un groupe blues et folk.

Pour plus d'informations, appeler la mairie de Neufmoutiers-en-Brie au 01 64 07 11 07.

Pour les élèves de l'école de Neufmoutiers

Les élèves de la classe de CM1/CM2 bénéficieront d'ateliers théâtre menés par l'Amin Cie Théâtrale en résidence sur la Communauté de Communes de mars à mai prochain.

Ils auront la chance de jouer le Chœur dans le spectacle « Vole entre les deux » de la Compagnie le vendredi 12 mai à 20h et lors de représentations scolaires.

Enfin, un spectacle sous le chapiteau du festival sera offert à tous les enfants dans le cadre scolaire.

